	Convention de stage en ligne P-Stage	Rédacteur : LSO Date : 31 Janvier 2017 Page : 1 Projet : Champ d'utilisateur projet = Projet Révision : 1.0
---	---	--

Convention de stage en ligne P-Stage

Procédure pour les conventions de stage en ligne

Les conventions de stage en ligne sont accessibles uniquement pour les étudiants inscrits administrativement dans l'année en cours.

Les étudiants doivent se connecter via l'ENT Dauphine pour remplir en ligne leur convention de stage.

Cette convention sera soumise à 2 validations :

- la **validation pédagogique** (en ligne),
- la **validation administrative** (sous réserve de la présentation au moment de la signature finale de l'attestation de responsabilité civile (vie privée) couvrant la période du stage).


Une fois la **validation pédagogique** obtenue (en ligne sur l'application prévue à cet effet), l'étudiant est informé par e-mail.

Il doit alors :

- imprimer sa convention en 3 exemplaires,
- la signer,
- et la faire signer par l'entreprise.

Pour obtenir la **validation administrative** et la **signature de Dauphine**, ces 3 exemplaires doivent être transmis à LSO accompagnée de l'attestation de responsabilité civile – 3 possibilités :

- En les déposant : au bureau 312 Bis sur le site de la Porte Dauphine (**vous adresser, en cas d'absence au bureau P318ter**)
- ou par courrier postal à l'adresse suivante (les 3 exemplaires) :
Université Paris-Dauphine
Département LSO – (A l'attention de Kamel ZERAIA : P312 Bis)
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny
75116 PARIS
- ou par mail (un seul exemplaire) : Kamel.zeraia@dauphine.fr

	Convention de stage en ligne P-Stage	Rédacteur : LSO Date : 31 Janvier 2017 Page : 2 Projet : Champ d'utilisateur projet = Projet Révision : 1.0
---	---	--

La validation pédagogique

Lorsque vous aurez fourni toutes les informations concernant votre stage sur "P-Stages" un mail sera envoyé au responsable pédagogique* qui validera (ou pas) votre demande.

Si la demande est validée vous recevrez un mail vous précisant que vous pourrez imprimer la convention de stage (3 exemplaires).

Une fois les 3 exemplaires de la convention de stage signés par :

- 1 - l'entreprise et le tuteur de stage.
- 2 - l'étudiant
- 3 – l'université : attention lire attentivement ci-dessous

La validation administrative

Vous devez joindre obligatoirement à la convention, une attestation responsabilité civile vous concernant et couvrant la totalité de la période de votre stage

La validation définitive de votre stage ne sera enregistrée par l'université qu'à l'issue des 2 validations


Dans tous les cas, joindre obligatoirement l'attestation de responsabilité civile (vie privée).

Celle-ci doit couvrir l'ensemble de la période de stage.

Dans le cas contraire, une première convention sera établie jusqu'à la date de fin de couverture de l'attestation de responsabilité civile, puis un avenant sera établi sur présentation d'une attestation couvrant la fin du stage.

**LE DEPARTEMENT LSO sera fermé du 07 AVRIL au soir au 18 AVRIL 2017 au matin
et du 21 JUILLET au soir au 21 AOUT 2017 au matin**

Prévoir au moins deux semaines de délai entre la demande en ligne de convention et le recueil de toutes les signatures. Certaines entreprises refusent d'accueillir les étudiants si les conventions ne sont pas signées avant le début du stage.

 <p>DAUPHINE UNIVERSITÉ PARIS Département LSO</p>	<p>Convention de stage en ligne P-Stage</p>	<p>Rédacteur : LSO Date : 31 Janvier 2017 Page : 3 Projet : Champ d'utilisateur projet = Projet Révision : 1.0</p>
---	---	---

Liste des Responsables de la validation pédagogique par formation

Formations LSO	Responsables de la validation pédagogique
DEGEAD	Mme Dominique BOREL
DEGEAD aménagé	Mme Colette DEPEYRE / M.Paul DESHAYS
Licence Gestion	Mme Rouba CHANTIRI-CHAUDEMANCHE
Licence Sciences Sociales	M. Eric AGRIKOLANSKY
Licence Economie	M. Philippe BERNARD
Licence Droit	Mme Dorothée GALLOIS-COCHET
Licence double diplôme Frankfort	Mme Martine CARRE-TALLON
L3 Magistère BFA	Mme Martine CARRE-TALLON
Licence Comptabilité Contrôle Audit (CCA)	M. Bruno OXIBAR
Licence Gestion du Patrimoine	M. Frédéric GONAND
GBD Londres	Mme Cécile SANSALONE
GBD Madrid	Mme Marta MENENDEZ
GBD Mannheim	Mme Jacqueline de La BRUSLERIE